

C'est par une kératite ulcéro-vasculaire, avec retentissement sur la sclérotique, que se sont manifestés ces accidents, les lésions préexistantes de la cornée favorisant leur production. Ils n'ont pas suivi nécessairement les réactions violentes, mais plutôt les réactions tardives et prolongées. Les conséquences sur la vision n'ont pas été importantes.

"Deux fois" seulement des complications intra-oculaires plus sérieuses se sont produites, avec retentissements irido-cyclitique : dans un cas, il s'agissait d'une myope de haut degré, dans l'autre, d'un homme présentant d'anciennes lésions iritiques. L'un et l'autre étaient des sujets âgés : la femme, quarante-cinq ans, mais en paraissant davantage ; l'homme, soixante-quatre ans.

Nous sommes donc en droit de conclure que "l'ophtalmo-réaction ne présente pas de danger pour l'œil". Toutefois, les accidents signalés plus haut (quoique très rares et n'offrant pas avec l'ophtalmo-réaction une relation très directe de cause à effet) doivent nous dicter quelques conseils de prudence.

1. On ne devrait jamais essayer l'ophtalmo-réaction sans avoir fait faire au préalable l'examen complet des yeux du malade ;

2. En oculistique, son emploi me paraît devoir être limité. Je ne m'en servirais pas pour le diagnostic des lésions du globe de l'œil, superficielles ou profondes et je la réserverais pour le diagnostic des maladies des annexes paupières, voies lacrymales, orbite ;

3. Volontiers, j'ajouterais qu'il vaut mieux ne pas employer ce moyen de diagnostic chez les individus âgés. Trop d'éléments sont réunis pour fausser les résultats, la réaction est moins franche, et, si des incidents se produisent, ils guérissent plus difficilement.